

Formation du 19 novembre 2020

Préparer sa commune à faire face au risque d'inondation

De 9h30 à 17h



En France, 19 000 communes sont exposées à des degrés divers au risque d'inondation.

Face à ce risque, les maires, au titre de leurs pouvoirs de police, sont en première ligne. Ceux-ci représentent également l'autorité de proximité et à ce titre, le premier interlocuteur vers lequel les habitants et les personnes sinistrées vont se tourner en cas de crise.

Afin de pouvoir assumer au mieux ses responsabilités vis-à-vis de ses administrés en cas d'inondation, le maire, au côté de son équipe municipale et ses services doit donc se préparer en amont de la crise.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux élus locaux et au personnel municipal des clés pour leur permettre de se préparer à faire face à une inondation affectant leur territoire, en anticipant au mieux les phénomènes, en planifiant la réponse de la commune et en préparant les habitants pour que ceux-ci adoptent des comportements adaptés au cours de l'évènement.

Elle s'appuiera, pour ce faire, sur l'expérience de l'équipe du CEPRI en la matière et sur un certain nombre d'études de cas.

INTERVENANTS



CEPRI :

Rodolphe PANNIER - Chargé de mission
Solène LERAY - Chargée de mission

Intervenants extérieurs :

Deux représentants de collectivités territoriales

Un représentant du secteur de l'assurance

OBJECTIFS



Comprendre l'importance potentielle et la diversité des conséquences dommageables qu'une inondation est susceptible de générer sur un territoire.

Connaître les différents outils susceptibles d'être mobilisés pour anticiper la survenue d'une inondation et ses conséquences sur le territoire.

Appréhender les différents dispositifs de préparation à la gestion de crise pouvant être planifiés et organisés au niveau local pour réduire les conséquences des inondations lorsque celles-ci surviennent.

Comprendre le rôle du Maire dans le retour à la normale du territoire et la procédure de demande de reconnaissance « Cat Nat ».

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas

DURÉE



Une journée



9h30 : Tour de table

9h45 : Début de la formation

- Introduction : La place du maire dans l'organisation de la sécurité civile

10h-10h30 : Les conséquences dommageables des inondations pour les territoires

10h30-11h : Les outils d'anticipation des crues et des inondations

- Cartographie et diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Vigilance météorologique, Vigilance crues, APIC / Vigicrues Flash, Systèmes d'Avertissement Local aux crues (SDAL)

11h-12h30 : Les dispositifs permettant d'organiser la réponse de la commune

- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Le Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- La Réserve Communale de Sécurité Civile
- Les exercices

avec l'intervention d'un représentant d'une collectivité territoriale

12h30-14h : Pause

14h00-14h45 : Les dispositifs permettant d'organiser la réponse de la commune (suite)

- Intervention d'un représentant d'une collectivité territoriale

14h45-15h45 : Sensibiliser la population au risque d'inondation

- Aspects réglementaires de l'information préventive
- Les outils de sensibilisation à disposition et leurs objectifs
- Les leviers d'une stratégie de sensibilisations à plusieurs échelles (contextes, cibles, format, vecteurs, relais)
Partage et préconisation autour de « bonnes pratiques »

15h45-16h15: les clefs pour un retour à la normale plus rapide

16h15-16h45 : La procédure de demande de reconnaissance « Cat Nat »

- Intervention d'un représentant du monde de l'assurance

16h45-17h : Conclusion

17h : Fin de la formation

